

**PROCÉDURE  
ENREGISTREMENT- ESCALADE DE GLACE  
Saison hivernale 2021-2022**

1 – Prenez connaissance des conditions et modalités liées à l'escalade de glace :

[https://www.sepaq.com/pq/hgo/annexes/escalade-de-glace.dot?language\\_id=2](https://www.sepaq.com/pq/hgo/annexes/escalade-de-glace.dot?language_id=2)

**Important!** L'escalade de glace est une activité autorisée uniquement sur les voies suivantes :

La Pomme d'Or et ses variantes	Promenade sur Mars	Transe glaciale
La Loutre et ses variantes	Gandalf	Hystérie Collective
La ruée vers l'or	Bilbo	Shérif fais-moi peur
Cascade 74	Desdalles	De la glace comme c'est pas permis
Pomodoro	Blanche Neige	Le Triolet
Tarte aux pommes	Passion tropicale	À la quête du Graal
Le malade imaginaire	La Chenille	L'île aux trésors
Los tabarnacos	Sens unique	Saint-Patique priez pour nous
Lavoie Papy	Face Ouest de l'Acropole des Draveurs	
La Voie Papou	S'la coulée douce	
	Le couloir du nouvel an	

2 – Le camping est autorisé uniquement sur les sites prévus à cet effet, au Pin Blanc et à l'Équerre. **Si vous prévoyez effectuer une nuitée en camping, vous devez communiquer directement avec le centre de relations clients au 1 800 665-6527 et acquitter les frais prévus à cet effet (25,25\$/nuitée/site).** Veuillez réserver votre site avant votre arrivée au parc.

3 – **Complétez le formulaire « Enregistrement – Escalade de glace»** disponible sur notre site Web ([https://www.sepaq.com/pq/hgo/annexes/escalade-de-glace.dot?language\\_id=2#consignes](https://www.sepaq.com/pq/hgo/annexes/escalade-de-glace.dot?language_id=2#consignes)) ainsi qu'au centre de services Le Draveur (parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie), accessible 24h/24, en entrant par l'arrière du bâtiment, au sous-sol.

4 – Déposez le formulaire complété dans la boîte prévue à cet effet au centre de services Le Draveur, accessible 24h/24, en entrant par l'arrière du bâtiment, au sous-sol. **Chaque grimpeur doit compléter et signer un formulaire.**

5 – **Important** : les droits d'accès quotidiens s'appliquent (9,00\$/pers./jour). SVP indiquez votre numéro de réservation confirmant votre paiement ou votre numéro de carte d'accès annuelle à la section 2 du formulaire comme demandé.

Les droits d'accès peuvent être payés via notre site Web : [https://www.sepaq.com/pq/tarification-parcs-nationaux.dot?language\\_id=2](https://www.sepaq.com/pq/tarification-parcs-nationaux.dot?language_id=2)

**Merci de votre collaboration et bonne grimpe!**